

Je trie FERME !

Campagne de collecte

des déchets agricoles 2020

EN MAINE-ET-LOIRE

À NOTER DANS VOTRE AGENDA !

1^{re} PÉRIODE
1^{ER} AVRIL
AU 31 AOÛT 2020

➤ **Housses de palettisation pour les viticulteurs**

- En fagots ou en rouleaux ficelés.

2^e PÉRIODE
11 AU 15 MAI 2020

➤ **Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP)**

- Bidons de moins de 25 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en saches sans les bouchons.
- Fûts plastique ou métal de 30 à 300 litres : vidés et fermés avec leur bouchon. Extérieur nettoyé. En sache, ou à l'unité pour les gros contenants.
- Bouchons, sacs, boîtes, opercules, diffuseurs et pièges (carton, papier, plastique, aluminium) : vidés, en sache. Ne pas les mélanger avec les bidons.

➤ **Emballages Vides de Produits d'Hygiène en Elevage Laitier (EVPHEL)**

- Bidons ouverts, rincés, égouttés. Mis en sache sans les bouchons (ou à l'unité pour les gros contenants).
- Ne pas les mélanger avec les EVPP.
- Bouchons dans une sache à part.

➤ **Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave (EVPOH)**

- Bidons en plastique rigide jusqu'à 220 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en sache sans les bouchons (ou à l'unité pour les gros contenants).
- Ne pas les mélanger avec les EVPP.
- Bouchons dans une sache à part.

➤ **Big-Bags d'engrais et de semences**

- Big-Bags de 500 ou 600 kg pliés en 3 et ficelés par 10.

➤ **Sacs d'engrais en plastique**

- Sacs de 25 à 50 kg ficelés par 50.

➤ **Sacs de semences en papier**

- En fagots ficelés de 50 sacs (valorisation matière), ou en saches (valorisation énergétique ; possibilité de les mélanger avec les bouchons, boîtes...).

3^e PÉRIODE
7 AU 11 SEPT 2020

➤ **Bâches d'ensilage**

- Balayées, sèches, en paquets, pliées et ficelés.

➤ **Enrubannage**

- Secoués, pliés, roulés, en saches ou en balles.

➤ **Ficelles et filets**

- Propres, dans des saches séparées pour ne pas les mélanger entre eux.

➤ **Films de productions végétales spécialisées**

- Films de serres, petits tunnels : nettoyés, secs, pliés ou roulés en paquets compacts.
- Films de paillage : en vrac.

**ET
TOUTE L'ANNÉE**

➤ **PPNU et EPIU**

- Si vous en détenez, inscrivez-vous auprès de votre distributeur habituel

➤ **Déchets de soins vétérinaires**

- Retirez un fût chez votre vétérinaire ou auprès de votre groupement de producteurs

➤ **Filets paragrêles**

- Collecte possible dès 2,5 tonnes de filets regroupés, soit l'équivalent de 5 ha de verger

➤ **Gaines souples d'irrigation**

- Collecte possible dès 3 tonnes de gaines souples regroupées, soit l'équivalent de 30 km, ou 30 m³.

➤ **Pneus**

- Rendez-vous sur l'onglet « Pneus » de la page www.jetrieferme.fr.

4^e PÉRIODE
16 AU 20
NOVEMBRE 2020

➤ **Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP)**

- Bidons de moins de 25 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en saches sans les bouchons.
- Fûts plastique ou métal de 30 à 300 litres : vidés et fermés avec leur bouchon. Extérieur nettoyé. En sache, ou à l'unité pour les gros contenants.
- Bouchons, sacs, boîtes, opercules, diffuseurs et pièges (carton, papier, plastique, aluminium) : vidés, en sache. Ne pas les mélanger avec les bidons.

➤ **Emballages Vides de Produits d'Hygiène en Elevage Laitier (EVPHEL)**

- Bidons ouverts, rincés, égouttés. Mis en sache sans les bouchons (ou à l'unité pour les gros contenants).
- Ne pas les mélanger avec les EVPP.
- Bouchons dans une sache à part.

➤ **Emballages Vides de Produits Œnologiques et d'Hygiène de la cave (EVPOH)**

- Bidons en plastique rigide jusqu'à 220 litres : ouverts, rincés, égouttés. Mis en sache sans les bouchons (ou à l'unité pour les gros contenants).
- Ne pas les mélanger avec les EVPP.
- Bouchons dans une sache à part.

➤ **Big-Bags d'engrais et de semences**

- Big-Bags de 500 ou 600 kg pliés en 3 et ficelés par 10.

➤ **Sacs d'engrais en plastique**

- Sacs de 25 à 50 kg ficelés par 50.

➤ **Sacs de semences en papier**

- En fagots ficelés de 50 sacs (valorisation matière), ou en saches (valorisation énergétique ; possibilité de les mélanger avec les bouchons, boîtes...).

5^e PÉRIODE
11 AU 15 JANVIER 2021

➤ **Bâches d'ensilage**

- Balayées, sèches, en paquets, pliées et ficelés.

➤ **Enrubannage**

- Secoués, pliés, roulés, en sache ou en balles.

➤ **Ficelles et filets**

- Propres, dans des saches séparées pour ne pas les mélanger entre eux.

+ D'INFOS

Pour connaître
les sites de collecte
à proximité de chez vous
en 3 CLICS sur :

www.jetrieferme.fr

1. Cliquez sur " prochaines collectes "
2. Cliquez sur la collecte qui vous intéresse
3. Cliquez sur " Télécharger "



Opérations de collecte organisées grâce au partenariat de :

ADIVALOR, Région des Pays de la Loire, Union des Cuma, FDSEA, Jeunes Agriculteurs, MSA, Anjou Négoce, CAPL, Coopérative des Trois Provinces, Doué Négoce, Antier Josselin, Ripert, Tijou, Pelé Agri conseil, Drouet, Pohnu, SCPA, Hautbois.

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE